

MM. Cadet, Trouillot, Elongé, Bastid, Emile C... Muteau, Chouffour. Le groupe se réunira demain ou samedi à 2 heures.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

Nous avons exposé, il y a quelques jours, les questions relatives à la démission de M. Humbert. La Chambre a consacré sa séance du 1er juin à l'élection d'un président provisoire et de deux vice-présidents également provisoires. Ces deux scrutins ainsi que les autres formalités d'installation occupèrent toute la journée de dimanche. Il faudra ensuite que la Chambre commence la vérification des pouvoirs par l'examen des élections non contestées. Il sera nécessaire de laisser au préalable les onze bureaux entre lesquels les élections vont être réparties. Le temps d'examen des dossiers de vérification des conditions de validité des élus et de présenter les rapports. Ce travail commencera au parnisi mardi dans la cour du Palais-Midi et se continuera durant trois ou quatre jours. Il faudra ensuite que la Chambre se constitue pour l'élection de son bureau définitif, pour laquelle il faudra quatre scrutins qui occuperont au moins une séance. Dans ces conditions, on prévoit que la Chambre ne sera pas constituée avant le 15 juin. La session prochaine, jusqu'à ce moment, aucune détermination n'est possible. Il est donc certain qu'aucun interpellation ne pourra être introduite avant la formation du nouveau bureau, puisque le cabinet actuel sera démissionnaire avant la constitution de la Chambre et que sa retraite ne pourra être faite qu'après la fixation du débat d'une interpellation quelconque.

L'Affaire HUMBERT-CRAWFORD

LA FAILLITE HUMBERT

Assemblée des créanciers. — Intéressantes révélations.

Paris, 22 mai. — Première réunion, hier matin, sous la présidence du juge-commissaire, au Tribunal de commerce, des créanciers de la faillite Humbert. Il s'agissait de confirmer le syndic provisoire de la faillite dans ses fonctions et d'examiner s'il y avait lieu de lui adjoindre un autre syndic provisoire ou de lui adjoindre un autre syndic provisoire ou de lui adjoindre un autre syndic provisoire. Les créanciers ont nommé M. Linoi, comme syndic provisoire de la faillite Humbert, et M. Linoi, comme syndic provisoire de la faillite Humbert. M. Linoi, comme syndic provisoire de la faillite Humbert, et M. Linoi, comme syndic provisoire de la faillite Humbert.

Notre enquête à Lille

L'AFFAIRE SCHOTSMANS

On continue à se passionner beaucoup au sujet de la reprise de l'affaire Schotsmans et de la conduite que peut adopter le juge-commissaire, qui a présenté, mystérieusement, et la vaste escroquerie qui défraya tous les journaux et toutes les conversations. On nous a dit que M. Leydet, juge d'instruction à Lille, a en mains les nombreux papiers saisis chez Humbert et chez diverses personnes en rapport avec ces affaires, a chargé un notaire de les faire transporter à Paris, où il se trouve au domicile de M. Leydet, au 24 juillet 1899.

La noce à Lille

Romain Daurignac venait souvent à Lille. Il ne se contentait pas d'y aller, il y venait pour le plaisir de lui procurer les affaires qu'il voulait pour le compte de celle-ci. Il était à Lille, le 17 mai, à 17 heures, et avait des maîtresses, d'un jour ou d'une nuit, et qu'il échangeait à chaque voyage, quand il n'en avait pas.

Le coup des dépêches

Quand les deux inspecteurs de la police parisienne vinrent à Roubaix et à Lille, nous avons dit que ce déplacement avait pour but de rechercher chez M. Humbert, sous toutes ses relations dans le Nord, n'étaient pas cachés dans un village à proximité de la frontière. C'était exact, on va le voir.

LE ROLE DU PÈRE HUMBERT

L'clair affirme que la première citation introduite de l'affaire Humbert-Crawford devant la justice, citation qui, à défaut du testament Crawford, fut le premier jugement, est tout entière écrite de la main de M. Humbert père. L'ancien garde des sceaux n'importe quelle aventure pour le rejoindre.

Les recherches à Berlin

Berlin, 22 mai. — La police berlinoise a été avisée par plusieurs personnes que la famille Humbert avait été vue au café Filze, place Alexander, l'un des établissements qui se trouvent dans le quartier de la gare. On a vu dans ce café un billet de mille francs.

ARRESTATION DÉMENTIE

Londres, 22 mai. — On mande de New York au Daily Telegraph, à la date de mardi soir qu'on

dément le bruit, répandu par le Journal de Paris, de l'arrestation, à Jersey-City, de la valise de la Chambre de M. Humbert.

Les affaires de la Martinique

On a cru jusqu'à présent que M. Humbert et sa famille avaient pris la fuite précipitamment. Il serait permis d'affirmer le contraire : M. Humbert a été vu à deux reprises, quelques jours avant la fuite de sa démission, un petit poulet de celle-ci, dans un café.

Perquisitions à Fournies

L'affaire Humbert-Crawford (qui fut d'abord dénommée jusqu'à Fournies ses ramifications). Depuis quelques jours, on chuchotait, on parlait à mots couverts de la complète simulation photographique entre le nom de M. Emile Thiérier, directeur des affaires de Fournies, et celui de M. Emile Thiérier, directeur de la Compagnie Transatlantique.

Un assassin qui se constitue prisonnier

Paris, 22 mai. — Ce matin, à dix heures, Lourdey, l'assassin de Mme Bourgoin, a Bois-Colombes, s'est présenté au commissariat de M. Surin, au quartier de l'Horloge, pour se constituer prisonnier. Il a passé la nuit dernière dans Paris depuis le crime et l'assassin qui se constitue prisonnier.

DANS LA RÉGION

TERRIBLE DRAME DE JALOUSIE

A LILLE

Faux ménage. — Mariage impossible. — La jalouse. — Le revolver. — Tentative de suicide du meurtrier. — Etat désespéré des blessés.

L'ÉVACUATION DE L'ILE

La nouvelle officielle

Paris, 22 mai. — Dans la soirée, le ministre des colonies communique la note suivante, qui prouve bien la gravité de la situation à la Martinique : « D'après les nouvelles reçues au ministère des colonies l'éruption du Mont Pelé continue à présenter des caractères inquiétants. Le ministre s'est préoccupé des mesures à prendre pour le cas où l'évacuation de l'île s'imposerait et pour faciliter l'émigration de ses habitants. »

Faits Divers

HORS RÉGION

Un scandale réactionnaire

Limoges, 22 mai. — Tous les membres du Conseil de l'Ordre des avocats de la cour d'appel de Limoges viennent de donner leur démission, le bâtonnier en exercice, M. Chouffour, n'ayant pas cru devoir abandonner volontairement ses fonctions, malgré le désir formellement exprimé par ses confrères, à la suite d'incidents qui ont grand bruit à Limoges et dans toute la région.

LA CAUSE D'UNSTRUBUE de la Martinique

LA NOUVELLE ÉRUPTION

Fort-de-France, 22 mai. — L'activité volcanique de la Montagne Pelée, à nouveau réveillée, vient de jeter la panique à Fort-de-France, comme nous l'avons annoncé hier. Les habitants de Fort-de-France, à nouveau réveillés, ont évacué précipitamment les lieux. Les habitants de Fort-de-France, à nouveau réveillés, ont évacué précipitamment les lieux.

Un assassin qui se constitue prisonnier

Paris, 22 mai. — Ce matin, à dix heures, Lourdey, l'assassin de Mme Bourgoin, a Bois-Colombes, s'est présenté au commissariat de M. Surin, au quartier de l'Horloge, pour se constituer prisonnier.

DANS LA RÉGION

TERRIBLE DRAME DE JALOUSIE

A LILLE

Faux ménage. — Mariage impossible. — La jalouse. — Le revolver. — Tentative de suicide du meurtrier. — Etat désespéré des blessés.

L'ÉVACUATION DE L'ILE

La nouvelle officielle

Paris, 22 mai. — Dans la soirée, le ministre des colonies communique la note suivante, qui prouve bien la gravité de la situation à la Martinique : « D'après les nouvelles reçues au ministère des colonies l'éruption du Mont Pelé continue à présenter des caractères inquiétants. Le ministre s'est préoccupé des mesures à prendre pour le cas où l'évacuation de l'île s'imposerait et pour faciliter l'émigration de ses habitants. »

Faits Divers

HORS RÉGION

Un scandale réactionnaire

Limoges, 22 mai. — Tous les membres du Conseil de l'Ordre des avocats de la cour d'appel de Limoges viennent de donner leur démission, le bâtonnier en exercice, M. Chouffour, n'ayant pas cru devoir abandonner volontairement ses fonctions, malgré le désir formellement exprimé par ses confrères, à la suite d'incidents qui ont grand bruit à Limoges et dans toute la région.

banquier à Bénévent-l'Abbaye (Creuse) était récemment traduit, en compagnie de plusieurs autres complices, devant le tribunal correctionnel de Limoges, sous l'inculpation d'abus de confiance, d'escroquerie, de chantage et d'abus de confiance.

LES VICTIMES DE MIGNOT

Les victimes de Mignot et de ses bandes de cavaliers, jeunes étourdis supérieurs, à qui le banquier de Bénévent faisait signer des valeurs pour des sommes considérables, sur lesquelles les emprunteurs touchaient quelques centaines de francs seulement, à l'échéance des valeurs, Mignot s'emparait des obligations de poursuites et de scandales pour les obliger à lui régler la valeur intégrale des effets souscrits. C'est ainsi que le jeune de Courbon, fils d'un conseiller général de la Martinique, a été obligé d'abandonner à Mignot le prix d'une propriété considérable, dont il venait d'hériter dans le Pas-de-Calais.

Un assassin qui se constitue prisonnier

Paris, 22 mai. — Ce matin, à dix heures, Lourdey, l'assassin de Mme Bourgoin, a Bois-Colombes, s'est présenté au commissariat de M. Surin, au quartier de l'Horloge, pour se constituer prisonnier.

DANS LA RÉGION

TERRIBLE DRAME DE JALOUSIE

A LILLE

Faux ménage. — Mariage impossible. — La jalouse. — Le revolver. — Tentative de suicide du meurtrier. — Etat désespéré des blessés.

L'ÉVACUATION DE L'ILE

La nouvelle officielle

Paris, 22 mai. — Dans la soirée, le ministre des colonies communique la note suivante, qui prouve bien la gravité de la situation à la Martinique : « D'après les nouvelles reçues au ministère des colonies l'éruption du Mont Pelé continue à présenter des caractères inquiétants. Le ministre s'est préoccupé des mesures à prendre pour le cas où l'évacuation de l'île s'imposerait et pour faciliter l'émigration de ses habitants. »

Faits Divers

HORS RÉGION

Un scandale réactionnaire

Limoges, 22 mai. — Tous les membres du Conseil de l'Ordre des avocats de la cour d'appel de Limoges viennent de donner leur démission, le bâtonnier en exercice, M. Chouffour, n'ayant pas cru devoir abandonner volontairement ses fonctions, malgré le désir formellement exprimé par ses confrères, à la suite d'incidents qui ont grand bruit à Limoges et dans toute la région.

le quartier s'était approché. On le mit au courant. A ce moment, revenait M. Bénévent-l'Abbaye, qui venait de la Nouvelle-Aventure, avait rencontré l'agent de police Goudefort. Ce dernier s'en fut prévenir M. Roussenan, commissaire de police du 6^e arrondissement, qui arriva peu après.

LES VICTIMES DE MIGNOT

Les victimes de Mignot et de ses bandes de cavaliers, jeunes étourdis supérieurs, à qui le banquier de Bénévent faisait signer des valeurs pour des sommes considérables, sur lesquelles les emprunteurs touchaient quelques centaines de francs seulement, à l'échéance des valeurs, Mignot s'emparait des obligations de poursuites et de scandales pour les obliger à lui régler la valeur intégrale des effets souscrits. C'est ainsi que le jeune de Courbon, fils d'un conseiller général de la Martinique, a été obligé d'abandonner à Mignot le prix d'une propriété considérable, dont il venait d'hériter dans le Pas-de-Calais.

Un assassin qui se constitue prisonnier

Paris, 22 mai. — Ce matin, à dix heures, Lourdey, l'assassin de Mme Bourgoin, a Bois-Colombes, s'est présenté au commissariat de M. Surin, au quartier de l'Horloge, pour se constituer prisonnier.

DANS LA RÉGION

TERRIBLE DRAME DE JALOUSIE

A LILLE

Faux ménage. — Mariage impossible. — La jalouse. — Le revolver. — Tentative de suicide du meurtrier. — Etat désespéré des blessés.

L'ÉVACUATION DE L'ILE

La nouvelle officielle

Paris, 22 mai. — Dans la soirée, le ministre des colonies communique la note suivante, qui prouve bien la gravité de la situation à la Martinique : « D'après les nouvelles reçues au ministère des colonies l'éruption du Mont Pelé continue à présenter des caractères inquiétants. Le ministre s'est préoccupé des mesures à prendre pour le cas où l'évacuation de l'île s'imposerait et pour faciliter l'émigration de ses habitants. »

Faits Divers

HORS RÉGION

Un scandale réactionnaire

Limoges, 22 mai. — Tous les membres du Conseil de l'Ordre des avocats de la cour d'appel de Limoges viennent de donner leur démission, le bâtonnier en exercice, M. Chouffour, n'ayant pas cru devoir abandonner volontairement ses fonctions, malgré le désir formellement exprimé par ses confrères, à la suite d'incidents qui ont grand bruit à Limoges et dans toute la région.

démontrer que jamais, à aucun moment, le colonel Henry n'a été et n'a pu être le complice d'un crime, quel qu'il soit.

LE DESASTRE de la Martinique

L'évacuation de l'île

UNE LETTRE DU MINISTRE DES COLONIES

Paris, 22 mai. — M. Decrais, ministre des colonies, vient d'adresser à M. Gervillay-Réache, député de la Guadeloupe, une lettre lui faisant connaître que toutes mesures ont été prises pour diriger l'exode de nos malheureux compatriotes de la Martinique et de la Guayane et que l'administration locale a pris les dispositions nécessaires pour leur assurer aide et assistance, tant à la Pointe-à-Pitre qu'à la Basse-Terre.

L'Évacuation de l'île

Paris, 22 mai. — M. Decrais, ministre des colonies, vient d'adresser à M. Gervillay-Réache, député de la Guadeloupe, une lettre lui faisant connaître que toutes mesures ont été prises pour diriger l'exode de nos malheureux compatriotes de la Martinique et de la Guayane et que l'administration locale a pris les dispositions nécessaires pour leur assurer aide et assistance, tant à la Pointe-à-Pitre qu'à la Basse-Terre.

L'Évacuation de l'île

UNE LETTRE DU MINISTRE DES COLONIES

Paris, 22 mai. — M. Decrais, ministre des colonies, vient d'adresser à M. Gervillay-Réache, député de la Guadeloupe, une lettre lui faisant connaître que toutes mesures ont été prises pour diriger l'exode de nos malheureux compatriotes de la Martinique et de la Guayane et que l'administration locale a pris les dispositions nécessaires pour leur assurer aide et assistance, tant à la Pointe-à-Pitre qu'à la Basse-Terre.

L'Évacuation de l'île

UNE LETTRE DU MINISTRE DES COLONIES

Paris, 22 mai. — M. Decrais, ministre des colonies, vient d'adresser à M. Gervillay-Réache, député de la Guadeloupe, une lettre lui faisant connaître que toutes mesures ont été prises pour diriger l'exode de nos malheureux compatriotes de la Martinique et de la Guayane et que l'administration locale a pris les dispositions nécessaires pour leur assurer aide et assistance, tant à la Pointe-à-Pitre qu'à la Basse-Terre.

L'Évacuation de l'île

UNE LETTRE DU MINISTRE DES COLONIES

Paris, 22 mai. — M. Decrais, ministre des colonies, vient d'adresser à M. Gervillay-Réache, député de la Guadeloupe, une lettre lui faisant connaître que toutes mesures ont été prises pour diriger l'exode de nos malheureux compatriotes de la Martinique et de la Guayane et que l'administration locale a pris les dispositions nécessaires pour leur assurer aide et assistance, tant à la Pointe-à-Pitre qu'à la Basse-Terre.

L'Évacuation de l'île

UNE LETTRE DU MINISTRE DES COLONIES

Paris, 22 mai. — M. Decrais, ministre des colonies, vient d'adresser à M. Gervillay-Réache, député de la Guadeloupe, une lettre lui faisant connaître que toutes mesures ont été prises pour diriger l'exode de nos malheureux compatriotes de la Martinique et de la Guayane et que l'administration locale a pris les dispositions nécessaires pour leur assurer aide et assistance, tant à la Pointe-à-Pitre qu'à la Basse-Terre.

L'Évacuation de l'île

UNE LETTRE DU MINISTRE DES COLONIES

Paris, 22 mai. — M. Decrais, ministre des colonies, vient d'adresser à M. Gervillay-Réache, député de la Guadeloupe, une lettre lui faisant connaître que toutes mesures ont été prises pour diriger l'exode de nos malheureux compatriotes de la Martinique et de la Guayane et que l'administration locale a pris les dispositions nécessaires pour leur assurer aide et assistance, tant à la Pointe-à-Pitre qu'à la Basse-Terre.

L'Évacuation de l'île

UNE LETTRE DU MINISTRE DES COLONIES

Paris, 22 mai. — M. Decrais, ministre des colonies, vient d'adresser à M. Gervillay-Réache, député de la Guadeloupe, une lettre lui faisant connaître que toutes mesures ont été prises pour diriger l'exode de nos malheureux compatriotes de la Martinique et de la Guayane et que l'administration locale a pris les dispositions nécessaires pour leur assurer aide et assistance, tant à la Pointe-à-Pitre qu'à la Basse-Terre.

L'Évacuation de l'île

UNE LETTRE DU MINISTRE DES COLONIES

Paris, 22 mai. — M. Decrais, ministre des colonies, vient d'adresser à M. Gervillay-Réache, député de la Guadeloupe, une lettre lui faisant connaître que toutes mesures ont été prises pour diriger l'exode de nos malheureux compatriotes de la Martinique et de la Guayane et que l'administration locale a pris les dispositions nécessaires pour leur assurer aide et assistance, tant à la Pointe-à-Pitre qu'à la Basse-Terre.